

monument est couronné d'un casque à panache entouré de drapeaux et de faisceaux militaires. Des espèces d'urnes de forme sphérique dominant les baies des portes latérales dont le faite triangulaire ou curviligne est orné intérieurement d'une tête de chérubin et les jambages, d'incrustations de marbre.

« L'autre esquisse offre à l'œil quelques variantes, notamment dans la pose et l'expression de la statue. Ainsi le bras gauche, accoudé sur une sphère, soutient la tête, qui paraît regarder le ciel avec espoir, tandis que la main droite, obéissant à l'inclinaison du torse, repose naturellement sur un des genoux. A la place des deux enfants, figure ici le marbre de l'inscription tumulaire, et, immédiatement au-dessous, sur la face antérieure sur soubassement, on voit se détacher, en symbole de la résurrection glorieuse, une tête de mort ceinte de lauriers et entourée d'épis de blé. Au lieu de lances et de faisceaux, les tympan, espaces vides de chaque côté de l'écusson armorié, présentent l'alternative, ou d'un guerrier debout (une sorte de Minerve), casque en tête, pique au poing et bouclier au bras, ou d'un génie accroupi paraissant élever une palme en l'air en signe de triomphe. »

La description de ce monument s'applique certainement au tombeau de Lesdiguières. A supposer que les deux dessins soient originaux, il n'est pas possible que l'inscription, telle qu'elle a été donnée, le soit. Il ne paraît pas qu'aucun Richier se trouvât à Vizille en 1604. La présence d'un Jean Richier à Vizille ou à Grenoble n'est mentionnée dans aucun des documents du temps, et, s'il s'agit du tombeau du connétable, il faut lire 1624, au lieu de 1604. Ce que nous savons de l'état d'autres dessins attribués à des Richier, à Jean et à Joseph, ne nous permet pas d'admettre comme authentique l'inscription que M. Bonnaire a citée.

Jacob Richier devait faire, un peu plus tard, le tombeau de la seconde femme de Lesdiguières, cette Marie Vignon dont nous avons parlé. Ce tombeau fut élevé, en 1633, dans l'église du couvent des religieuses de Sainte-Claire, à Grenoble.

Marie Vignon, la première duchesse de Lesdiguières, avait eu